

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 7 mars 2022, tenue à la salle du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.**

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller au siège # 1
Madame Claudy Malenfant	conseillère au siège # 3
Monsieur Émile Dubé	conseiller au siège # 4
Monsieur Alain Forget	conseiller au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller au siège # 6

Est absente :

Madame Christine Charlebois	conseillère au siège # 2
-----------------------------	--------------------------

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30, par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

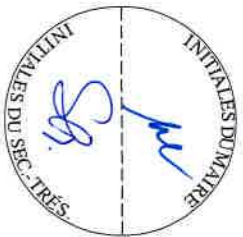
1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 7 février 2022
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes compressibles
7. Correspondances
8. Adhésion à Tourisme les Basques pour l'année 2022
9. Offre de services professionnels –Mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés en 2022
10. Demande de plantis dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts
11. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
12. Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
13. Reconnaissance pour départ à la retraite
14. Dossier
- 14.1. Voirie été, hiver
- 14.1.1. Fin de contrat du troisième opérateur Étangs
- 14.2. Suivi des rencontres, MRC et autres
- 14.3. Comité des Loisirs
- 14.4. 14.4.1. Demande d'aide financière
- 14.5. Bibliothèque La Biblioritoise
- 14.6. Corporation Premier Jalon
- 14.7. Corporation Touristique
- 14.8. Cuisine Collective
- 14.9. Action municipale et famille
- 14.10. Jardins Rita de Cascia
- 14.11. Cimetièrre l'InÉRIT Age de Sainte-Rita
15. Varia
16. Période de questions
17. Clôture de la session

2022-03-07-01

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

3-07-02

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 JANVIER 2022

Il est proposé par madame Danny Michaud et résolu l'unanimité des membres présents:

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Philippe Dumont, mécanicien et de madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEAU DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 37 356,54\$.

### 6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRISCAR	prise caoutchouc, fiche, piles, thermostat, supp. adaptat	95,17 \$
ATELIER RÉPARATIONS GÉNÉRALES	fiting, hoses, huile	370,44 \$
BUROPRO CITATION	détecteur professionnel	114,57 \$
CENTRE DU CAMION LABONTÉ	sensor température, fan clutch	1 191,36 \$
DHC AVOCATS	forfait téléphonique	459,90 \$
ÉPICERIE CHEZ MARLENE	café, eau, sucre, batteries, eau javel, lave-vitre	104,46 \$
ÉQUIPEMENT SMS	VB V8291-1 base acier	168,47 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRIT.	avis de mutation	5,00 \$
HARNOIS	carburant diesel, mazout coloré, ordinaire sans plomb	13 012,21 \$
LABORATOIRE BSL	eau Centre multifonction, eaux usées, station	211,85 \$
MACPEK	halogène, boîte jonction, bloc fusibles, relais, fil, terminal, programmeur n° pour accès boîte vocale externe	1 213,96 \$
MULTI TECHNIQUES	entraide incendie 18-01-2022 (Yves Turcotte)	41,68 \$
MUNICIPALITE SAINT-CYRIEN	suivi installations et échaffonnage	605,46 \$
NORDIKEAU	palan à levier, fluide frein, raccord	1 669,44 \$
PIECES D'AUTO M. MICHAUD	nettoyage fournaise, nuzzlel, filtre à l'huile	194,11 \$
PLOMBERIE TURCOTTE	contrat service, cartouche mach-16 5 microns	512,79 \$
PURIBEC	mallin rapide	226,62 \$
QUINCAILLERIE ST-CYRIEN	pile lithium 3V	9,15 \$
SURPLUS GÉNÉRAL TARDIF	piov boit, raccord graiss, tuyau	19,40 \$
WURTH		238,90 \$
<b>Total</b>		<b>20 464,94 \$</b>

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

**QUE** les comptes au montant de 20 464,94,\$ soit approuvés et payés.

**Adoptée à l'unanimité des membres présents**

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 20 464,94\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 7. CORRESPONDANCES

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouvertures.

### 8. ADHÉSION À TOURISME LES BASQUES POUR L'ANNÉE 2022

**ATTENDU QUE** le CLD des Basques invite les organisations touristiques, les municipalités et les entreprises de services à devenir membres de Tourisme les Basques;

**ATTENDU QUE** le coût de la cotisation annuelle est de 75,\$ et que les principaux privilèges d'être membres sont :

- Collaborer au maintien du Bureau d'information Touristique
- Inscription dans le guide Touristique des Basques 2022
- Visibilité sur le site internet officiel *tourisme les basques.com*
- Offres de placements publicitaires regroupés
- Possibilité de collaborer au BLOG des Basques
- Partage d'actualités

2022-03-07-03



2022-03-07-04  
No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte de renouveler son adhésion à Tourisme les Basques au montant de 75,\$ pour l'année 2022.  
**Adoptée**

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 75,\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### **9. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS –MESURE D'ACCUMULATION DES BOUES DANS LES ETANGS AÉRÉS EN 2022**

Les membres du conseil municipal présents, prennent connaissance des résultats contenus dans le document de *Mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés à parois verticales*, qui selon l'expertise de la firme Nordikéau, nous mentionne qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une mesure d'accumulation de boues dans nos étangs en 2022.

### **10. DEMANDE DE PLANTS DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS**

**ATTENDU QUE** l'Association Forestière Bas-Laurentienne (AFBL) avec la participation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et du partenaire local, la S.E.R. des Basques, invite la municipalité de Sainte-Rita à participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 31 mai prochain;

**ATTENDU QUE** l'AFBL nous offre la possibilité de déposer un projet qui contribuera à ce que les gens de notre milieu développent une appartenance à l'arbre et à la forêt;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal désirent participer au « **Mois de l'arbre et des forêts** » comme par les années passées;

2022-03-07-05

Il est proposé par madame Claudy Malenfant et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita dépose un projet auprès de l'Association Forestière Bas-Laurentienne qui contribuera à ce que les citoyens, citoyennes de notre milieu développent une meilleure connexion avec les arbres et la forêt;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita demande 100 plants d'Érable rouge et de 100 plants de Pin rouge;

**QU'**un avis soit publié dans le journal municipal ou autre pour avertir les citoyens, citoyennes de la date de la distribution des arbres.

**Adoptée**

### **11. JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

**CONSIDÉRANT** que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

**CONSIDÉRANT** que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gais, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

**CONSIDÉRANT** que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

**CONSIDÉRANT** que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par monsieur Émile Dubé;

2022-03-07-06

**DE** proclamer le 17 mai **JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE** et de souligner cette journée en tant que telle.

**Adoptée**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 12. JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

**CONSIDÉRANT** QUE LE 13 MARS 2022 est la première *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

**CONSIDÉRANT** QUE le 13 mars 2020 – date de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire au Québec du fait de la menace grave à la santé de la population que constituait la pandémie de la COVID-19 – représente u moment clé de la prise de conscience par la société québécoise de l'importance de la santé mentale positive et de son soutien continu;

**CONSIDÉRANT** QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

**CONSIDÉRANT** QU'IL a été démontré que par leurs initiatives diverses les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

**CONSIDÉRANT** QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organismes membres lancent le 13 mars 2022 leur **Campagne annuelle de promotion de la santé mentale** sous le thème **choisir, c'est ouvrir une porte**;

**CONSIDÉRANT** QUE dans le contexte e la pandémie, les individus, les organisations et les collectivités ont besoin, plus que jamais, de s'outiller pour favoriser la santé mentale;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

3-07-07

**QUE** le conseil municipal du 7 mars 2022 de Sainte-Rita, proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations et institutions de notre municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE**.

Adoptée

### 13. RECONNAISSANCE POUR DÉPART À LA RETRAITE

Après discussion, les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita convienne de la volonté de souligner le départ à la retraite de madame Marguerite D. Michaud, directrice générale durant plus de 12 ans pour notre municipalité. Comme la pandémie a fait que les rencontres furent impossibles depuis les 2 dernières années, il pourrait maintenant être possible d'une telle rencontre sous forme de 5 à 7. Une date sera retenue vers la fin de mai. Un budget reste à être établi, le tout selon la formule adopté. Une décision officielle sera prise à la prochaine séance.

### 14. DOSSIER

#### 14.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

➤ Le souffleur a été passé dans le village ainsi que dans la majorité des rangs, sinon, tout va bien.

#### 14.1.1 FIN DE CONTRAT DU TROISIÈME OPÉRATEUR

**ATTENDU** QUE le contrat de travail de monsieur Aubin St-Pierre au poste de troisième opérateur de machinerie lourde pour la voirie d'hiver se termine le 19 mars prochain;

**ATTENDU** QUE si les conditions météorologiques sont encore à la neige, il sera possible de prolonger la disponibilité de monsieur St-Pierre selon le besoin;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

2022-03-07-08

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte de mettre fin au contrat de travail de monsieur Aubin St-Pierre, troisième opérateur de machinerie lourde pour la voirie d'hiver en date du samedi 19 mars 2022 ou selon les besoins de la municipalité.

Adoptée

#### 14.2 ÉTANGS

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

➤ Toute se passe normalement, rien de spécial dans le moment.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**14.3** SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES  
Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

**MRC :**

- Conseil de la MRC le 23 février par vidéo-conférence
- C.A. de la MRC le 9 février par vidéo-conférence.
- Prochain C.A. le 9 mars par vidéo-conférence
- Prochain conseil le 23 mars par vidéo-conférence

**MUNICIPALITÉ :**

- Webinaires sur la sécurité civile le 8 février : *La sécurité civile face aux changements climatiques.*  
Webinaires sur la sécurité civile le 9 février : *Adaptation des plans d'intervention face aux changements climatiques et les nouveaux outils d'intervention.*
- Rencontre virtuelle avec les représentants du député Denis Tardif avec madame Sergine Gagnon.

### **14.4** COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que:

- La porte de la cabane du côté de la pompe a de nouveau été défoncée. Problème au niveau du disjoncteur, le fil chauffant a brûlé et le tuyau a gelé. Incapable de glacer la patinoire, la saison se terminera malheureusement plus tôt cette année. À suivre pour l'état du tuyau, peut-être que le gel l'aura endommagé. Nous installerons un cadenas afin d'éviter un autre incident de la sorte.
- Des activités sont organisées pour la relâche, du 9 au 12 mars : randonnée en raquettes, soirée cinéma + coucher au local, feu et/ou patin sur la patinoire. L'annonce a été envoyée par la poste, la population est avisée.

#### **14.4.1** DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

**ATTENDU QUE** le comité des Loisirs présente une demande d'aide financière afin d'assurer la poursuite de leur opérations;

**ATTENDU QUE** ce montant permettra d'assumer la majeure partie des salaires pour l'entretien de la patinoire et l'ouverture du local;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita contribue au soutien des opérations du comité des Loisirs en octroyant un montant de 4 000,\$ afin d'assurer la poursuite de leur opérations.

**Adoptée**

*Certificat de disponibilité de crédits*  
Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 4 000,\$.  
Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### **14.5** BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIORITOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:

- Rien de spécial, ouvert selon l'horaire habituel.

### **14.6** CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout se passe bien.

### **14.7** CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Une rencontre est prévue le 16 mars prochain, il y sera question du Festival de l'Érable.

2022-03-07-09



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 14.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- La responsable des ateliers de cuisine a lancé un appel à la population afin de s'inscrire pour la reprise de l'activité.

### 14.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, étant absente, aucun nouveau pour ce mois-ci.

### 14.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Alain Forget, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Nous faisons les démarches pour acheter le matériel nécessaire aux semis. Nous avons réservé un entrepreneur de la région pour la semelle de ciment pour la serre en mai. Elle devrait être en fonction au début juin. Les graines sont commandées.

### 14.11 CIMETIÈRE L'HERITAGE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Rien de spécial durant cette période hivernale.

### 21. VARIA

Aucun point à l'ordre du jour à ce point.

### 22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucuns citoyens dans la salle.

### 22. CLÔTURE DE LA SESSION

À 20h42 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

**QUE** la présente séance soit close.


**Adoptée à l'unanimité**

2022-03-07-10

Les Éditions Juridiques FD Inc., www.fd.qc.ca, 1-800-363-9251, No. F026

Signé :

Président d'assemblée

  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.